

FICHE METIER

AGENT D'ENTRETIEN PETITS TRAVAUX DE JARDINAGE NIVEAU 1

I. DEFINITION

Autres dénominations : Jardinier

L'agent d'entretien petits travaux de jardinage crée, aménage et entretient des espaces verts à l'aide d'outils manuels et/ou motorisés.

II. FORMATION – QUALIFICATION

Il n'y a pas d'obligation de diplôme pour exercer le métier. Il existe cependant des diplômes spécialisés de niveau V (ex : *CAP Espaces Verts*) accessibles également avec une VAE (*validation des acquis de l'expérience*). L'expérience est nécessaire.

III. PRESENTATION DE L'ACTIVITE

• **Lieux d'activité**

- L'activité s'exerce en extérieur chez les particuliers,
- Les espaces verts peuvent être de tailles diverses.

• **Description de l'activité**

L'activité consiste à :

- Préparer les sols (*piocher, bêcher,...*)
- Assurer les semis et plantations
- Arroser
- Traiter (*engrais, désherbant,...*)
- Démousser au râteau,
- Tondre, tailler, débroussailler,...
- Enlever les plantes et ramasser les feuilles mortes
- Collecter et transporter les déchets verts
- Nettoyer à l'eau les terrasses
- Nettoyer les bassins, piscines ou autres pièces d'eau ornementales.
- Nettoyer les abords des espaces verts (*portail, mobilier extérieur,...*)
- Utiliser et entretenir le matériel.
- Assurer des services complémentaires

• **Machines et outils utilisés**

- Bêche, pioche, plantoir, arrosoir, râteau, sécateur, pulvérisateur.
- Taille haie, tondeuse, tronçonneuse, souffleur, motoculteur.

• **Produits et matériaux utilisés**

- Produits désherbants.
- Engrais.

• **Public et relations professionnelles**

- Travail seul ou en équipe.
- Relations avec le client.